



Appel à candidature

Chargé(e) de mission Milieux Insulaires et Littoraux et Coopération

Catégorie : Catégorie A (cadre)

Classement du poste : A1

RIFSEEP : Groupe 4

Nature de l'emploi : Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Nature du contrat : CDI

Domaines / Métier : Environnement

Niveau d'études / Diplôme : Niveau 7 : Master / Diplômes équivalents

Statut du poste : Susceptible d'être vacant

Résidence administrative : Marseille

Management : Non

Principaux interlocuteurs internes : Directrice, Directeur adjoint, Secrétaire général, chefs de service, chefs de secteur, agents du Parc. Le poste est placé sous l'autorité hiérarchique de la Directrice.

Principaux interlocuteurs externes : Partenaires de la gestion du territoire, (services techniques de la ville de Marseille, Conservatoire du Littoral, services de l'Etat, ...) Elus, habitants, acteurs locaux, usagers et visiteurs du Parc national.

Télétravail possible : Oui

Temps plein : Oui

Date limite de candidature : 06/02/2026

Poste à pourvoir le : 01/03/2026



1. Descriptif de l'employeur

Créé le 18 avril 2012, le Parc national des Calanques est le premier parc national périurbain en Europe à la fois terrestre et marin. Il est au cœur de la métropole urbaine d'Aix-Marseille Provence (2 millions d'habitants), ouverte sur la Méditerranée.

Le Parc national des Calanques s'étend sur les communes de Marseille, Cassis, La Ciotat et La Penne sur Huveaune. Il se compose d'un cœur terrestre de 85 km² et d'un cœur marin de 435 km², ainsi que d'une aire d'adhésion de 26 km² et d'une aire marine adjacente de 980 km².

C'est le plus vaste parc national marin en France, se développant jusqu'à 12 miles au large, incluant non seulement des écosystèmes côtiers, mais aussi des canyons profonds, parmi les plus riches de Méditerranée occidentale.

Au cœur d'une vaste métropole urbaine, ce parc national se trouve dans une situation inédite, qui constitue un véritable défi pour la conciliation de la préservation de patrimoines naturel, paysager et culturel exceptionnels, et le développement durable des activités. Il est marqué par de fortes interactions entre la ville et la nature, sur l'espace terrestre et marin, entre le cœur et les territoires environnants : il se trouve au centre des enjeux de la gestion intégrée des zones côtières.

Il accueille près de 3 millions de visites par an. L'enjeu d'évoluer vers un accueil régulé et géré est majeur. Territoire de défis, le Parc national des Calanques appelle à inventer une nouvelle forme de relation entre la ville et la nature, et des modalités innovantes de coopération avec les collectivités, compétentes en matière d'aménagement du territoire, de mobilité...

Le Parc national des Calanques est géré par un Etablissement public national à caractère administratif (EPNA), placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique dont le budget général avoisine les 10 millions d'euros.

2. Descriptif du service

Une nouvelle mission est créée et directement rattachée à la direction.
Cette mission travaillera en transversalité au sein de l'établissement.

3. Description du poste

PRINCIPALES MISSIONS DU POSTE

Le chargé de mission aura **deux missions principales** :

- **Une mission de coopération** visant à conforter l'intégration du Pncal au sein du réseau d'aires protégées dans les territoires et renforcer sa coopération conformément aux objectifs de la Stratégie nationale sur la biodiversité et de la Stratégie nationale pour les aires protégées
A ce titre, le chargé de mission, en lien avec la direction,
- Assure la représentation de l'établissement au sein des réseaux de gestionnaires d'espaces naturels protégés nationaux et internationaux (RREN, Conservatoire du Littoral et Rivages de France, PIM, Med PAN, SMILO etc.)

- ✓ Participe aux réunions et travaux

- ✓ Rapporte auprès de la Direction et des services concernés par les thématiques abordées
- ✓ Assure une veille et propose les opportunités de projets auxquels associer le PNCAL
- ✓ Organise l'accueil de délégations
- Conduit la réflexion à mener sur les projets de reconnaissance et de classement du Parc national au niveau des instances internationales (liste verte de l'UICN et ASPIM)
 - ✓ Coordination et élaboration du dossier de classement et participation aux échanges de l'UICN et du CAR/ASP
- Organise la coopération et les échanges d'expériences avec d'autres territoires protégés locaux et AMP, notamment le PN de Port Cros, le Parc Marin de la Côte Bleue, le Parc marin du golfe du lion, ...
 - ✓ Organisation de réunions annuelles d'échanges et de journées de rencontres entre agents
 - ✓ Proposition de projets de collaborations et d'échanges d'expériences et de compétences

Cette mission montera progressivement en puissance **pour atteindre 75 % du temps.**

- **Une mission transversale au sein du Pncal**

A ce titre, le chargé de mission, en lien avec la direction,

- Assure l'accompagnement de la prise de poste du Responsable du secteur LOA pendant les 6 premiers mois.
- Coordonne en lien étroit avec la direction et le responsable du secteur LOA, la cogestion de l'archipel du Frioul avec les services de la Direction de la Mer et du Littoral de la Ville de Marseille
 - ✓ Suivi de la cogestion (organisation de réunion régulière et organisation des plannings de missions communes)
 - ✓ Participation au suivi du dossier d'évaluation du Plan de gestion 2018-2022
 - ✓ Participation au COPIL de suivi du Plan de Gestion du DPM, et au renouvellement du Plan de gestion du milieu terrestre
- Participe au comité de pilotage interne du projet Provence Grand Large et ponctuellement aux actions et suivis de terrain qui y sont liées
- Participe aux missions de police et de surveillance menées en inter secteurs avec les autres inspecteurs de l'environnement du Parc

- Participe aux missions d'expertise et de suivis naturalistes et ornithologiques conduites au niveau du Parc national
- Assure le portage du programme de baguage des puffins des îles de Marseille et les relations avec le CRBPO

4. Conditions particulières d'exercice

Les missions s'exercent dans un contexte à la fois périurbain et marin, sur des missions polyvalentes terre / mer avec de nombreux contacts avec les partenaires locaux, les usagers générant de fortes sollicitations.

Amplitudes horaires pouvant varier en fonction de l'activité et des travaux menés.

Travail le week-end et les jours fériés, travail de nuit possible.

Agent assermenté, commissionné inspecteur de l'Environnement.

5. Descriptif du profil recherché

Savoirs :

- Connaissances naturalistes sur les espèces terrestres et marines, milieu insulaire
- Connaissance du milieu marin
- Textes réglementaires en matière de protection de la nature, de la navigation et de la pêche en mer.
- Un commissionnement police de l'environnement
- Permis mer et expérience de la navigation souhaités

Savoir-faire :

- Savoir faire le lien entre la direction, le chef de service et les autres services.
- Savoir rendre compte
- Conduite de projet
- Capacités de rédaction et de synthèse
- Maîtrise des logiciels informatiques de bureautique, SIG (et dessin), et de conduite de projet

Savoir-être :

- Capacité à rester souple et à l'écoute de tout type d'interlocuteur tout en affirmant clairement et calmement ses positions (assertivité)
- Aptitude à travailler en équipe et en collaboration avec différents partenaires
- Rigueur et autonomie de travail, sens de l'organisation
- Être capable de s'exprimer en public
- Être à l'écoute
- Savoir adapter son langage aux interlocuteurs (médias, visiteurs, partenaires socioéconomiques, scientifiques...)
- Résistance au stress



- Capacité de travail
- Capacité de communication
- Discréction professionnelle

Toute personne recrutée, quel que soit son niveau de responsabilité, est soumise, dans l'exercice de ses fonctions, aux obligations de déontologie du code général de la fonction publique (probité, intégrité, impartialité, laïcité, discréction professionnelle, exercice exclusif des fonctions, obéissance hiérarchique, obligation de réserve)

MODALITES DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature, comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae détaillé, fera apparaître les compétences et l'expérience du candidat dans les domaines d'activités visés, sa date de disponibilité ainsi que son statut.

Les dossiers de candidature seront adressés **par courriel** avec accusé de réception à l'adresse suivante : recrutement@calanques-parcnational.fr en citant en objet du mail : Candidature « Chargé de mission Milieux Insulaires et Littoraux et Coopération »

Les candidat(es) présélectionné(es) sur dossiers seront convié(es) à présenter leur candidature devant un jury de recrutement, organisé au siège du Parc national des Calanques.

*Seuls les candidat(es) présélectionné(es) seront contacté(es) pour un entretien.
La non-réception d'une convocation à l'entretien équivaut à un rejet de candidature.*